

AR Prefecture	REPUBLIQUE FRANCAISE
046-214601767-20230623-2023_06_57-DE	Département du LOT
Reçu le 28/06/2023	Commune de LIVERNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 23 juin 2023

Nombre de conseillers

En exercice 12
Présents 10
Votants 10
Absents 0

Date de la convocation :
19 juin 2023

Date d'affichage :
19 juin 2023

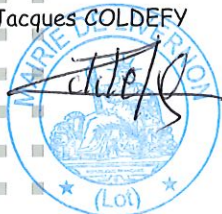
OBJET :

Délibération N° 2023-06-57

Election d'un nouvel (le)
adjoint(e) au Maire

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Prefecture
Le 28/06/2023
Et publication ou notification
Du 29/06/2023

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois du mois de juin à 18 h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa -Gallineau Sébastien- Grimal Béatrice- Martinez Dimitri - Mejecaze Jean-Paul - Mézy Amandine - Soulier Bruno - Verbiguié Laurie.

Absents : Serrau Martial – Mas Cédric

Secrétaire de séance : Verbiguié Laurie.

Le Conseil Municipal ayant préalablement délibéré sur l'ordre du tableau et décidé à l'unanimité que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant, à savoir le rang de 2° adjoint.

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10
Nombre de suffrage déclaré nul : 0
Majorité : 6

A obtenu :

- Monsieur BELIN Jérôme : 10 voix (dix)

Monsieur BELIN Jérôme ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Adjoint.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Jacques COLDEFY

